

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 13 FEVRIER 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 66

Votants : 76 (dont 10 procurations)

N°12

**OBJET :**

STADE EQUESTRE  
CREATION DE TARIFS

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture  
le :

21 FEV. 2020

Publiée ou notifiée le :

21 FEV. 2020

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET (à partir de la délibération n°6) - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – F. SENNEPIN - F. DUBESSAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT –R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – F. HUGUET - P SEMET - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – M. GUYOT – A. CHAPUIS - J. BLETTERY- M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET – G. MAQUIN – C. MALHURET – E. VOITELLIER – YJ. BIGNON - B. KAJDAN - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR – M. MARIEN - M.J. CONTE – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

M. JS. LALOY à F. AGUILERA, Vice-Président,

Mmes et MM. N. RAY à J. ROIG - P. COLAS à J. TERRACOL – B. BAYLAUCQ à F. SENNEPIN - A. DAUPHIN à F. HUGUET – J. COGNET à MC. VALLAT – R. FEBVRE à A. CORNE - M. MONTIBERT à J. BLETTERY – E. GOULFERT à M. GUYOT - MC. STEYER à C. GRELET - Conseillers Communautaires.

Absent excusé : M. F. BOFFETY, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. W. PASZKUDZKI, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n° 15 du Conseil Communautaire du 5 décembre 2019 fixant les tarifs 2020 des services communautaires,

**Vu** les travaux de rénovation du Stade équestre du Sichon qui vont être engagés au printemps 2020 (rénovation du paddock, remplacement de boxes à chevaux),

**Considérant** la nécessité de disposer de tarifs adaptés aux nouveaux services proposés au Stade équestre du Sichon,

**Propose** au Conseil Communautaire :

- De créer les deux tarifs suivants :

Boxe à l'unité paillé et curé : 40 €

Utilisation du nouveau paddock : 500 € par jour

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve cette proposition,
- dit que les recettes correspondantes seront affectées au budget principal,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,  
le 13 février 2020.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 12 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13/02/2020  
STADE EQUESTRE - CREATION DE TARIFS

Date de décision: 13/02/2020

Date de réception de l'accusé 21/02/2020

de réception :

Numéro de l'acte : 13FEV2020\_12

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20200213-13FEV2020\_12-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .5

Domaine et patrimoine

Autres actes de gestion du domaine public

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 12.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20200213-13FEV2020\_12-DE-1-1\_1.pdf )